



COMMUNE DE VAL D'ORNAIN
1 rue du Moulin de Mussey
55000 VAL D'ORNAIN
Tél : 03.29.78.53.76
mairie-val-dornain@wanadoo.fr
www.valdornain.fr

Compte rendu du conseil municipal

Mardi 22 février 2022 à 19h00

Salle du Conseil Municipal

Présents :

Mme BERGER Véronique, Mme BORGHINI Juliette, Mme DROUIN Muriel, M. LAMOTTE Thibaud, Mme MAIGNAN Christelle, M. MERCIER Gérard, M. MULLER Christian, M. PETITCOLIN Frédéric, M. REGNIER Jean-Paul, M. BOCCALINI Luc, Mme MENUSIER Edwige, M. FINCK Johan.

Procuration(s) :

M. PIERRE Gérard absent a donné pouvoir à M. REGNIER Jean-Paul,
M. PIGUET Olivier absent a donné pouvoir à M. PETITCOLIN Frédéric

Absent(s) :

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Mme Christelle MAIGNAN

Président de séance : M. REGNIER Jean-Paul

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28/01/2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Priorité n°1 : Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité sa décision de présenter en première priorité le dossier de création d'une MAM selon le plan de financement suivant, élaboré pour obtenir un bâtiment Basse Consommation.

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des Ressources	Montant	Ratio (en%)
	total			/ total dépenses
1 – Travaux (postes à détailler ci-dessous)	299 525,00 €	1 – Aides publiques	189 989,00 €	74,32%
Lot 1 - désamiantage - Gros œuvre	18 900,00 €	DETR/DSIL	127 789,00 €	50,00%
Lot 2 - couverture-zinguerie	56 250,00 €	FDC/CA		
Lot 3 - Menuiserie extérieure - serrurerie	28 050,00 €	REGION	30 000,00 €	11,73%
Lot 4 - démolition, platerrie isolation, faux plafond	66 675,00 €	DEPARTEMENT	32 200,00 €	12,59%
Lot 5 - menuiseries intérieures bois, agencement	35 000,00 €	GIP/EDF		
Lot n°6 - sols durs, souples et peinture	31 550,00 €	CLIMAXION		
Lot n°7 - Chauffage, ventilation, plomberie	39 400,00 €	2 – Aides complémentaires	4 113,34 €	
Lot 8 - Electricité	23 700,00 €	CAF		
		LEADER (sur études uniquement)	4 113,34 €	80,00%
2 – Aléas et imprévus	14 976,25 €	2 – Autres (autofinancement)		
3 – Dépenses connexes à détailler ci-dessous)	76 728,15 €	Fonds propres	177 927,06 €	47,82%
<i>Honoraires</i>	44 928,75 €			
<i>Maîtrise d'oeuvre</i>				
<i>assurance</i>	11 981,00 €			
<i>publications</i>	5 990,50 €			
<i>CSPS</i>	7 488,13 €			
<i>Etudes et diagnostics</i>	6 339,77 €			
4 – Le cas échéant, déduction des loyers/recettes attendues (sur 5 ans)	-19 200,00 €			
Total dépenses	372 029,40	Total ressources	372 029,40 €	

Priorité n°2 : Sécurisation de la traversée de Bussy la Côte

Le Conseil Municipal confirme à l'unanimité, après avoir pris connaissance de l'étude réalisée par les services du Département, de retenir en priorité n°2 la mise en sécurité de la traversée de Bussy selon le plan de financement suivant, qui prend également en compte l'acquisition et la démolition partielle de l'immeuble à l'angle des rues Haute et de l'Eglise Saint André afin de faciliter la circulation dans ce carrefour.

Il autorise en outre le Maire à solliciter les autres partenaires financiers tels la FUCLEM et le Département au titre des amendes de police.

DEPENSES		RESSOURCES		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des Ressources	Montant	Ratio (en%)
	total			/ total dépenses
1 – Travaux (postes à détailler ci-dessous)	126 828,20 €	1 – Aides publiques	52 731,28 €	40,00%
Entrée agglomération côté RD 994	5 496,67 €	DETRDSIL	52 731,28 €	40,00%
plateau surélevé	19 363,32 €	REGION		
Sécurisation du carrefour rue Haute/Basse	15 212,59 €	DEPARTEMENT		
Aménagement des trottoirs au droit du carrefour rue Haute/VC de la Ruelle	28 660,02 €			
Aménagement d'entrée d'agglomération coté Mussey	38 095,60 €			
acquisition immeuble 090 AH 40	20 000,00 €			
démolition immeuble 090 AH 40	10 000,00 €			
2 – Aléas et imprévus	5 000,00 €	2 – Aides complémentaires		
		2 – Autres (autofinancement)	79 096,92 €	
3 – Dépenses connexes à détailler ci-dessous)	0,00 €	Fonds propres		
<i>Frais généraux</i>				
<i>Maîtrise d'oeuvre</i>				
<i>assurance</i>				
<i>publications</i>				
<i>CSPS</i>				
<i>Etudes et diagnostics</i>				
Total dépenses	131 828,20	Total ressources	131 828,20 €	

2022_07 – Acquisitions et échanges de parcelles

Après avoir entendu le Maire en ses explications, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir la parcelle 090 AK n°56 de 324 m² au prix de 60 €, voisine d'une propriété communale,
- de confirmer les échanges successifs Commune/Pérot et Commune/Consorts Tangre en vue de rapprocher une surface de 1720 m² du site du groupe scolaire Charles Perrault et de l'Ornevalloise.
- D'appréhender au titre des biens vacants les parcelles 090 AI n°9 de 9a 30ca, 090 AI n°8 de 2a 50ca, 090 AI n°6 de 3a 20ca et 090 AI n°108 de 6a 11ca en vue de leur revente.

2022_08– Sécurisation de la traversée de Mussey : création de parkings-avenant n°1

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'avenant n°1 d'un montant de 6003,40 € HT représentant :

- La plus-value pour le muret du côté droit dont la hauteur passe de 60 cm à 150 cm,
- La plus-value pour la modification de l'épaisseur du mur et la largeur de fondation.
- Le nouveau montant du marché ressort ainsi à 159553,43 € HT.

2022_09– Demande subvention pour la pose de panneaux photovoltaïques sur les vestiaires du Stade des Vignes

Après avoir entendu le Maire en ses explications, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter La Fédération du Foot-ball Amateur pour doter les vestiaires de panneaux qui permettront de limiter le coût du chauffage et de la production d'eau chaude.

Questions/informations diverses :

- Prochaine réunion du Conseil : 22 mars à 19 heures
- Organisation de journées citoyennes pour la remise en état des berges de l'Ornain entre la passerelle de Bussy et le pont de Varney : 12 et 19 mars
 - Réunion de la commission communale des impôts directs : 26 février à 10 heures

Programmation de la commission culture :

- o Théâtre → Les Apprentis : prestation reportée au 23 ou 30 avril 2022
- o Exposition de Peintures, par l'association Graine d'Artistes,
 - du 7 au 10 avril 2022
 - o Musique → Duo Guinguette , 25 septembre 2022
 - o Théâtre → Compagnie La Foliole le 22 octobre 2022
 - o Musique → Fraziac le 19 novembre 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Maire,
signé

Jean-Paul REGNIER

